

COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Ce document concerne les étudiants qui ont réalisé leur inscription par le Web.

Tous les documents⁽¹⁾ sont à scanner et à déposer dans votre Environnement Numérique de Travail (après activation de votre compte) lors de votre inscription en ligne, les originaux doivent être présentés lors de votre RDV d'inscription.

Pièces à fournir ⁽¹⁾	DUT 1 ^{ère} année	DUT 2 ^{ème} année ⁽³⁾	Licence Prof. et Année Spéciale
CAS GENERAL (tous les étudiants)			
Carte Nationale d'Identité ou passeport	X		X
Original ⁽²⁾ du relevé des notes du bac ou du diplôme du bac.	X		
Original ⁽²⁾ de l'attestation de réussite au bac + 2 : DUT, DEUG, BTS ou équivalent.			X
Attestation de la Journée Défense et Citoyenneté (si accomplie).	X	X (si non fournie en DUT 1)	X
Photo d'identité 35 mm x 45 mm.	X		X
Attestation de paiement ou d'exonération de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC).	X	X	X
Votre carte vitale ou votre attestation de sécurité sociale.	X		X
Attestation d'assurance Responsabilité Civile Individuelle Accident pour l'année universitaire 2018/2019.	X	X	X
CAS PARTICULIER (selon situation)			
Pour les étudiants ressortissant de l'EEE et de la Suisse, votre carte européenne d'assurance maladie.	X	X	X
Pour les étudiants boursiers de l'Enseignement Supérieur (CROUS), votre notification conditionnelle de bourse 2018/2019.	X	X	X
Pour les étudiants étrangers, carte de séjour et extrait d'acte de naissance original traduit.	X	X	X
PAIEMENT (si concerné)			
Vous devez réaliser votre règlement en ligne mais dans le cas où vous n'auriez pas pu le faire pour diverses raisons, vous devrez régulariser votre situation en présentiel lors de votre RDV d'inscription.			
Moyen de paiement : - Carte bleue ou chèque bancaire ou postal. Les paiements en espèces ne sont pas acceptés. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l' AGENT COMPTABLE DE L'UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	X	X	X

⁽²⁾ - Les documents originaux vous seront immédiatement restitués. N'envoyez aucun original par courrier.

⁽³⁾ - Les étudiants acceptés en DUT 2 et arrivant d'un autre établissement doivent constituer un dossier correspondant à une inscription en DUT 1 et fournir en plus l'original et la copie des relevés de notes des semestres 1 et 2.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES